



**A Madame La Maire de St Michel-sur-Orge,
Monsieur le Conseiller délégué à l'École d'Arts,
Madame la Directrice Générale Adjointe**

Chère Madame la Maire,
Chère Madame la Directrice,
Cher Monsieur le Conseiller,

Nous nous tournons vers vous pour clarifier l'organisation de l'utilisation de l'auditorium et les moyens dont bénéficieront à l'avenir nos adhérents et tous les élèves de l'école d'Arts.

D'une part, lors du dernier Conseil d'établissement du 12 octobre 2020 (dont nous n'avons pas reçu le compte-rendu), ont été évoqués les arbitrages en cours pour le budget 2021 de l'école d'Arts, et notamment l'achat d'un piano crapaud destiné à l'auditorium. Depuis, le journal « St Michel ma ville » de janvier (page 8) indique que le conseil municipal du 15 décembre a voté le budget primitif 2021. Nous souhaiterions savoir quels sont donc les achats qui ont été retenus pour les instruments de musique.

D'autre part, dans les dernières publications de la ville, il est évoqué dans le cadre de l'adhésion de la ville au réseau Micro-Folie, l'installation d'un musée numérique au sein de l'auditorium de l'école d'Arts. Nous souhaiterions savoir quelles sont les articulations fonctionnelles prévues pour que les enseignements et les auditions musicales puissent continuer à être assurées dans ce lieu adapté, déjà très utilisé.

L'école d'Arts a disposé jusqu'à ce jour d'un auditorium bien conçu, équipé d'un excellent piano à queue. Cet auditorium équipé de son piano fait partie du patrimoine municipal. L'un et l'autre semblent parfaitement adaptés à une utilisation pour les séances d'accompagnement, les auditions et les examens. Cet équipement bénéficie tant aux élèves pianistes qu'aux autres instrumentistes et chanteurs, pour lesquels le répertoire avec piano est une part importante de la pratique musicale. Changer ce piano pour un autre, de moindre qualité, priverait élèves et professeurs d'un outil de travail (i.e. un auditorium équipé d'un bon piano à queue), et nuirait donc à la qualité de l'enseignement reçu dans notre école d'Arts.

Merci pour votre attention et bien musicalement à vous

Les membres du conseil d'Administration de l'APE <http://ape-musique-smo.fr/que-fait-lape/le-bureau/>
associés aux correspondants des classes d'instruments